

buvettes éphémères**deux buvettes estivales pour la «Jetée de la Compagnie en 2016»**

La Municipalité de Lausanne a désigné deux nouveaux exploitants pour la saison 2016 du lieu-dit « *La Jetée de la Compagnie* » sur les rives du lac. Fort de son succès rencontré en 2015, le projet a été mis au concours et sera donc reconduit pour la saison estivale sous la houlette de deux acteurs particulièrement attentifs à la thématique du développement durable : l'association « I Lake Lausanne » et « L'A-T-E-L-I-E-R » sàrl. Une troisième offre est à l'étude à Vidy en collaboration avec GastroLausanne. La réalisation de ces trois nouvelles buvettes permettra de valoriser davantage l'usage des rives lausannoises pour le public.

Mis à la disposition temporairement en 2015 de l'association « I Lake Lausanne » (association pour rapprocher les Lausannois du lac) par la Ville de Lausanne, le lieu-dit habituellement peu fréquenté de « *La Jetée de la Compagnie* », situé au bord du lac Léman, à Bellerive, le long du chantier naval de la CGN, a offert l'année dernière à une large clientèle la jouissance d'un espace de détente, de petite restauration et de loisir à proximité immédiate du lac.

Au vu de la forte fréquentation du site et de l'adhésion de la population à cette initiative, la Ville de Lausanne a souhaité reconduire le projet pour les prochaines années via un appel d'offre. Le choix de la commission d'évaluation s'est porté sur trois candidatures de grande qualité déposées individuellement par l'association « I Lake Lausanne », L'A-T-E-L-I-E-R sàrl (café-restaurant sis à l'av. de France) et GastroLausanne (regroupant 415 membres entre restaurants, cafés, bars, clubs et hôtels).

Compte tenu de la complémentarité des projets, la Municipalité a décidé - en accord avec les partenaires - que « *La Jetée de la Compagnie* » accueillera deux buvettes : l'une tenue par l'association « I Lake Lausanne » et l'autre par L'A-T-E-L-I-E-R sàrl. Leurs projets visent un concept d'exploitation innovant, établi en rapport avec les loisirs et la détente, dans le respect de la nature, de la tranquillité et de la qualité environnementale des lieux. Les deux exploitants devront déposer une demande de permis de construire complète pour obtenir le droit d'installer les équipements nécessaires à l'exploitation d'un café-restaurant-terrasse.

La pertinence des réflexions consacrées à l'exploitation du lieu ont incité la Municipalité à rechercher diverses solutions pour permettre le développement d'une offre supplémentaire en matière de restauration alternative pour les Lausannoises et les Lausannois. Dans cette optique et actuellement à l'étude, un emplacement supplémentaire au bord du lac sera proposé à GastroLausanne pour accueillir leur projet de buvette estivale mettant en valeur des restaurateurs lausannois, la volonté du nouveau comité de GastroLausanne étant de mettre en avant les restaurateurs lausannois également en dehors de leurs murs. Ce projet serait finalisé en collaboration avec la Ville.

L'ensemble des propositions est fondé sur les piliers du développement durable et porte notamment sur la promotion des produits de proximité, le développement d'un lieu convivial, la mise en œuvre d'activités et la mixité de la clientèle. La Municipalité se réjouit de la réalisation de ces projets novateurs qui permettent ainsi de mettre en valeur l'accès aux rives du lac.

La direction des finances et du patrimoine vert

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert, 021 315 72 00 / 079 321 98 71
- Cybèle Abdel et Laure Gasser, L'A-T-E-L-I-E-R Sàrl, 021 624 16 37
- Lucas Girardet, président de l'association I Lake Lausanne, 078 732 47 31
- Thierry Wegmuller, président de GastroLausanne, 079 371 79 63

Lausanne, le 15 janvier 2016